



Me Jean-Christophe STRATIGEAS

Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE

Membre de la SELARL CADJI & ASSOCIES

85 rue Emilien Gautier - Zac de Lenfant - 13290 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04.42.16.02.00

contact@cadji-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE,
qui sera tenue au Palais de Justice de ladite ville,

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

sise à MARTIGUES (BOUCHES DU RHONE) 13500,

Allée des Frères Honnorat et Tarditi, Le Paty,

cadastrée section EM n° 581 pour 05 a 34 ca.

MISE A PRIX : SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65 000 €)

Frais payables en sus.

ADJUDICATION LE LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024 à 09 heures

LOT UNIQUE :

À MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)
13500, Allée des Frères Honnorat et
Tarditi, Le Paty, une maison à usage
d'habitation élevée d'un simple rez-de-
chaussée, composée de trois pièces
principales, cuisine, salle de bains,
Figurant au cadastre savoir :

- section EM n° 581 lieudit «Allée des
Frères Honnorat et Tarditi» pour une
contenance de 00 ha 05 a 34 ca.

L'immeuble est occupé par ses proprié-
taires.

MISE A PRIX

L'adjudication des biens immobiliers
sus désignés aura lieu sur la mise à prix
ci-après :

**SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS
(65 000 €)**

Les frais de poursuites et de vente étant

payables en sus du prix d'adjudication.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit auprès du Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, muni d'un chèque de banque à l'ordre de la CARPA (complété d'un justificatif de l'origine des fonds), ou d'une caution bancaire irrévocable d'un montant minimum de 6 500 €.

La vente est poursuivie aux requêtes, poursuites et diligences de :

La société dénommée **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE**, société coopérative à capital variable agréée en tant d'établissement de crédit, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AIX-EN-PROVENCE, sous le n° 381 976 448, dont le siège social est 25 Chemin des Trois Cyprès, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés audit siège,

Ayant pour avocat, **Me Jean-Christophe STRATIGEAS**, avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE, membre de **SELARL CADJI & ASSOCIES**.

En conséquence, les biens et droits immobiliers sus désignés seront exposés à la vente en UN LOT UNIQUE, à l'audience du Juge de l'Exécution du

Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, 40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE, le **LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024 à 09 heures**, sur la mise à prix sus indiquée.

La visite des biens immobiliers aux acquéreurs éventuels aura lieu le **MERCREDI 28 AOUT 2024 de 10 heures à 11 heures (SELARL CDJ SUD Tél. : 04.42.21.27.69)**.

Le cahier des conditions de vente, dressé par Me Jean-Christophe STRATIGEAS avocat, a été déposé le 09 janvier 2023 au secrétariat greffe du Juge de l'exécution, où tout prétendant peut le consulter.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à **Me Jean-Christophe STRATIGEAS** avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE membre de la **SELARL CADJI & ASSOCIES** 85 rue Emilien Gautier, Zac de Lenfant, 13290 AIX-EN-PROVENCE, poursuivant la vente, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente (Tél. : 04.42.16.02.00 - **contact@cadji-avocats.com**).

Aix-en-Provence, le 10 juillet 2024

**Signé Me Jean-Christophe
STRATIGEAS
Avocat.**